



LA CHARTE DES ATELIERS HAUT-PARLEURS

Les ateliers citoyens « Haut-parleurs » organisés par le Conseil général du Finistère sont des temps d'échange et de débat sur les questions de protection de l'enfance, ouverts aux parents et jeunes concernés par ce thème, aux élus du Conseil général et à des professionnels.

1 LES PRINCIPES FONDATEURS

Les ateliers « Haut-parleurs » s'inscrivent dans une démarche de démocratie participative, priorité de l'Agenda 21 du Conseil général du Finistère. Dans son projet stratégique adopté en juillet 2010, le Conseil général pose la participation des usagers comme un principe incontournable dans son processus de décision et encourage à développer « la concertation permettant d'associer les citoyens et les usagers aux réflexions sur les politiques thématiques ».

2 LES OBJECTIFS

Les ateliers citoyens « Haut-parleurs » ont pour objectifs :

- de mieux se connaître, mieux comprendre les ressources et les contraintes de chacun.
- d'enrichir et d'éclairer les décisions des élus départementaux.
- de s'appuyer sur les idées du groupe pour être source de propositions d'amélioration du service public.

3 LA COOPÉRATION

La parole de chacun est importante : chaque participant est reconnu pour son expérience et sa capacité de propositions.

Un animateur organise les débats pour que les échanges se déroulent dans le respect des personnes, de leurs idées, en s'appuyant sur la force du groupe pour être efficace et source d'innovation.

La responsabilité de la production du groupe est collective : tous les participants s'engagent à contribuer aux réflexions, à partager leurs points de vue, à proposer des solutions.

4 NOS ENGAGEMENTS

- Le Conseil général du Finistère s'engage à :
- créer les conditions favorables à un échange citoyen respectueux et productif.
 - Organiser la restitution de l'avis et des recommandations des participants auprès des élus de la Commission enfance-famille-jeunesse.
 - Garantir aux participants une réponse argumentée à leurs questions, leurs avis et leurs propositions.
 - Intégrer les propositions retenues par les élus dans le schéma de l'enfance, de la famille et de la jeunesse.

5 L'ÉVOLUTION DES ATELIERS

Les ateliers citoyens « Haut-parleurs » s'inscrivent dans une démarche progressive et souple : si les objectifs sont durables, la forme de concertation peut évoluer.

Les participants seront donc invités à évaluer la démarche pour améliorer le déroulement des ateliers.

Observatoire de la protection de l'enfance odpe.cg29.fr

Conseil général du Finistère
Direction de l'enfance et de la famille
32 boulevard Duplex - 29196 Quimper cedex
Tél. 02 98 76 20 20